

Compte-rendu de la réunion du CCCEC du 06/04/2021 20h-22h

Membres présents :

Lelubre N., Delens P-Y., Rouxhet P., Vansteelandt B., Verjans B., Putz D., Degroote Q., Henkart T. (Echevin), Guerlus M. (Président).

Membres excusés :

Lallemand T., Michels E., Vandiepenbeeck M, Hinchcliffe C, Godfroid Thibauld (Conseiller en Energie)

Membres absents :

Babouhot P., Fabry B., Kessler P.,

Ordre du jour :

- Page Facebook CCCEC : → Michaël recevra une formation sur les réseaux sociaux à son travail et préfère attendre de l'avoir suivie avant de faire la page. Il a déjà récolté des informations pour mettre sur la page. Exemple d'infos à mettre : tarif prosumer (page de la commune de Gembloux très bien faite à ce propos)
- Document de communication CCCEC :

Paul décrit le processus suivi et propose que l'on voie ce qui devrait être amélioré et ce qui doit encore être tranché.

Nous passons en revue les différentes pages :

-page 1 : les icônes ont remplacé avantageusement les titres donnés : composition, rôle, activités.

AUDIT en rouge est plus lisible

Surlignage en jaune est ce qui saute le mieux aux yeux. Amélioration : mettre toute la ligne en jaune Osez envisager d'investir

Problème du lien au début du document : quand on clique sur ce lien, on est renvoyé vers un login du site de la commune et pas la page du CCCEC. Pierre-Yves et Paul s'en occupent. On ne retrouve pas les pV du Conseil ; Thibault y travaille.

Icône de référence pour notre Conseil : Michaël fait remarquer que cela doit être libre de droit. Il faudrait aller dans une base de données avec des icônes libres de droit. Pierre-Yves est d'accord de faire un logo, mais il faut une base et ne pas se lancer dans tous les sens. On peut aussi utiliser WIKI COMMONS : on peut utiliser les icônes, mais il faut mentionner qu'on les utilise. Conclusion : On voit la proposition de Pierre-Yves ? C'est urgent.

N.B. Pour les en-têtes des pages 2 à 4 : Pierre-Yves et Paul voient ensemble comment améliorer la version d'un surligné bleu avec caractère noir qui ne convient pas.

- les différents exemples :

Exemple 1 : mettre déperdition tout court

Pour châssis : mettre remplacement du vitrage

Mettre remplacement complet des châssis (40 ans double vitrage)

Exemple 2 : certificats verts abolis. On n'a plus besoin de certificats verts, le prix des panneaux a considérablement baissé.

Délai de rentabilisation : 8 ans

Chiffrer chaque cas en détail

Petite explication à ajouter : ne pas mettre plus de panneaux que ce qui est nécessaire pour sa consommation.

Dans texte : a. consommation au lieu de autoconsommation

b. remplacement complet

-exemple 3 : discussion sur le fait de la valeur de cet exemple, étant donné que le système change et que le chauffage électrique ne doit pas être encouragé. Après discussion, on garde cet exemple, mais en faisant une projection pour 2021 avec la taxe prosumer. Il faut aussi y ajouter du texte : le chauffage électrique traditionnel ne doit pas être recommandé et la rentabilité ne sera plus la même. Paul fera des propositions qu'il soumettra à Pierre-Yves et à Bernard.

N.B. intérêt de mettre à jour 2021 les exemples 2 et 3.

-exemple 4 : Daniel estime que c'est l'exemple le plus pertinent et fait une remarque générale sur le feuillet : le feuillet est fortement orienté vers la rentabilité financière et estime qu'il faudrait davantage insister sur la durée de remboursement et sur les objectifs du PAEDC, notamment les diminutions de tonnes de CO2. Il est donc proposé d'ajouter une colonne avec les diminutions de CO2 dans les différents exemples.

Michaël signale des erreurs au niveau des subventions. Il corrigera et mettra à jour les subventions et corrigera les durées de rentabilité.

Benoît explique pourquoi il estime très important d'avoir une colonne avec le CO2. Certaines personnes investissent pour l'aspect financier, d'autres davantage pour l'impact environnemental, d'autres encore pour les deux aspects. Il faut donc aussi signaler l'impact environnemental.

Pierre-Yves signale qu'on ne peut pas tout mettre en détail dans un tel feuillet et qu'il faut donc mentionner dans le titre que ce feuillet est avant tout pragmatique.

- Dernière page : Paul insiste pour personnaliser le feuillet et propose de mettre les noms de personnes de contact. Il est décidé de mettre les noms des 9 personnes qui ont participé à la réunion ainsi que Thibault.

- Dernier point de discussion : les modalités d'impression : un fichier PDF imprimé à la commune ?

200 exemplaires

NB. Nathalie a repéré quelques fautes d'orthographe. Elle envoie les corrections à Paul.

➤ Assistance Financière :

BV présente son analyse des freins financiers à la mise en place des investissements et sa proposition de mettre en place (1) une structure d'accompagnement au sein de

la commune pour la gestion des dossiers et (2) une structure avec les banques pour offrir des prêts à taux réduits qui seraient garantis par la commune.

Thierry Henkart mentionne l'existence d'un cahier des charges pour la mise en place d'un tel service par une société extérieure en échange d'une compensation par les communes de Chastre, Walhain et Court-St-Etienne ainsi que par une rétribution liée à la sélection des sous-traitants. Ce cahier des charges a été finalisé et est déjà approuvé par les deux autres communes. La CCCEC regrette de ne pas avoir été informée et de ne pas avoir eu l'opportunité de donner son avis sur ce document.

Il est convenu que le cahier des charges sera fourni par Thierry à la CCCEC.

Concernant la présentation de BV, quelques discussions ont lieu dont la plus importante est la définition du rôle de la commune dans l'octroi du prêt. BV insiste que la commune soit un facilitateur pour la mise en place de taux réduits en échange de sa garantie mais qu'elle ne prenne surtout pas un financement qu'elle rétrocède à des particuliers car elle se retrouvera dans une situation délicate en cas de défaillance de paiement. BV souligne le fait que cela soit fait dans le cadre d'une association de trois communes permettra de renforcer le poids des communes dans les négociations avec les banques.

La deuxième discussion est centrée sur le risque financier et BV explique son calcul qui permet d'évaluer le risque à une avance d'environ 10,000 € chaque année mais qui seraient récupérés normalement par la suite.

La CCCEC demande d'identifier les éléments de la proposition de BV qui seraient déjà inclus dans le cahier des charges et de revenir lors de la prochaine réunion avec une vision sur ce qui devrait être ajouté ou pris en charge par la commune. BV déclare qu'il le fera dès réception du cahier des charges.

Michaël se charge de faire circuler la présentation aux membres.